



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le projet de loi n° 84 : un coup de barre important...

Montréal, 10 décembre 2020 / L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) salue le dépôt du projet de loi n° 84, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement, par le ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette. À maintes reprises au cours des 30 dernières années, l'AQPV a mis de l'avant la nécessité de réviser la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels dans un souci d'équité pour toutes les victimes.

Élargir la notion de victime et la liste des crimes admissibles, prolonger la période d'admissibilité, assouplir les règles pour les survivantes et survivants qui n'ont pas déposé leur demande dans les délais prescrits, ouvrir le régime aux personnes qui ont été victimes à l'extérieur du Québec: ces changements étaient essentiels. Avec raison, le ministre de la Justice a rappelé l'importance que les victimes et leurs proches soient mieux accueillis et puissent obtenir rapidement tout le soutien dont ils ont besoin.

Ce projet remodèle l'aide et l'indemnisation. Il marque aussi un virage important dans le rôle qu'entend dorénavant jouer le ministère de la Justice. C'est un projet complexe et nous espérons que les organismes auront le temps nécessaire pour l'examiner et faire des recommandations. Pour mieux répondre aux attentes légitimes des victimes et à celles de leurs proches, il faut bien faire les choses.

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes est un organisme communautaire à but non lucratif qui a pour mission la défense et la promotion des droits et des intérêts des victimes d'actes criminels. Elle regroupe plus de 250 membres (organismes, associations ou individus) provenant des organisations d'aide aux victimes de même que des secteurs de la justice, de la sécurité publique, de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que des milieux communautaires.

Liens connexes

www.aqpv.ca

-30-

Source:

Arlène Gaudreault,

Présidente du conseil d'administration de l'AQPV

Téléphone : 514 922-9037 / Courriel : arlene.gaudreault@umontreal.ca